Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 29 juin 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 13, 14 et 15 juin 2016

2016 PP 27-1 Approbation du compte administratif du budget spécial de la Préfecture de police pour 2015.

M^me^ Colombe BROSSEL et M. Julien BARGETON, rapporteurs

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.1612-12 ;

Vu le budget spécial primitif de la Préfecture de police pour 2015 approuvé les 15, 16 et 17 décembre 2014 ;

Vu le budget supplémentaire des 29 et 30 juin 2015 et 1er et 2 juillet 2015 ;

Vu la décision modificative n° 1 des 16,17 et 18 novembre 2015 ;

Vu le projet de délibération, en date du 27 mai 2016, par lequel Monsieur le préfet de police lui demande d'approuver le compte administratif du budget spécial de la Préfecture de police pour 2015 ;

Sur le rapport présenté par Madame Colombe BROSSEL, au nom de la 3ème Commission, et par Monsieur Julien BARGETON, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Le compte administratif (recettes et dépenses) du budget spécial de la Préfecture de police pour 2015 est arrêté ainsi qu'il suit :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DU BUDGET
RECETTES CONSTATÉES :			
Les recettes évaluées dans les budgets primitif et modificatifs	687 330 062,67 €	86 141 054,74 €	773 471 117,41 €
se sont élevées, d'après les titres de perception émis, à la somme de	652 004 737,27 €	55 338 424,48 €	707 343 161,75 €
DEPENSES MANDATEES :			
Les dépenses évaluées dans les budgets primitif et modificatifs	687 330 062,67 €	86 141 054,74 €	773 471 117,41 €
se sont élevées d'après les mandats émis à la somme de	647 922 716,31 €	56 629 671,70 €	704 552 388,01 €
BALANCE :			
Titres de perception émis	652 004 737,27 €	55 338 424,48 €	707 343 161,75 €
Dépenses mandatées	647 922 716,31 €	56 629 671,70 €	704 552 388,01 €
Résultat propre à l'exercice	4 082 020,96 €	-1 291 247,22 €	2 790 773,74 €
Résultat d'excécution N-1	3 250 410,57 €	18 469 400,50 €	21 719 811,07 €
Excédent net à la clôture de l'exercice 2015	7 332 431,53 €	17 178 153,28 €	24 510 584,81 €

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO